

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

DÉPARTEMENT DE L'EURE – ARRONDISSEMENT DE BERNAY

D015/2021

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt et un, le 9 mars, à 18 heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni au sein de la salle Capitulaire – Place de la République - 27300 Bernay, sous la présidence de Monsieur Nicolas GRAVELLE.

Date de convocation : 1^{er} mars 2021

Nombre de membres

en exercice : 21

Présents : 20

Pouvoirs : 1

Votants : 21

Étaient présents : M. GRAVELLE Nicolas, M. ANTHIERENS André, M. BONNEVILLE Roger, Mme CANU Françoise, M. COURTOUX Thomas, Mme DELACROIX-MALVASIO Delphine, Mme FERIÈRE Jocelyne, Mme GARNIER Laëtitia, Mme GOULLEY Martine, Mme GUERRAND Sylvie, Mme HALBOUT Nicolle, Mme HEURTAUX Jocelyne, M. LAHRECH Ahmed, Mme MAGNAN Nora, Mme NADAUD Nadia, Mme PANNIER Brigitte, Mme PERRET Florence, M. POUCKET Ghislain, Mme TELLIER Gaëlle, Mme VAGNER Marie-Lyne

Était absent : M. BOULAYE Guillaume.

Pouvoir(s) : Monsieur BOULAYE a donné pouvoir à Madame VAGNER.

Secrétaire de séance : Monsieur Roger BONNEVILLE

Objet : Insertion - Approbation de la composition de la commission des appels à projets du chantier d'insertion

Il est rappelé que par délibération D052/2020 du 8 septembre 2020, les membres du conseil d'administration ont approuvé la constitution de la commission d'attribution des appels à projets du chantier d'insertion comme suit :

- Le Président et/ou la Vice-Présidente du C.I.A.S.
- L'administrateur élu, référent Insertion
- L'administrateur représentant la société civile, binôme du référent élu Insertion
- La directrice Insertion
- Le responsable technique du chantier
- 2 membres de la commission Insertion

Le conseil d'administration avait également acté qu'un appel à candidatures serait adressé aux membres de la commission insertion, une fois cette dernière constituée, afin de désigner les deux membres de cette commission qui siègeront au sein de la commission d'attribution des appels à projets du chantier d'insertion.

Aussi, un appel à candidatures a été adressé aux membres de la commission insertion par courriel du 18 décembre 2020. Les membres intéressés pouvaient renvoyer le formulaire de candidature où le remettre directement lors de la commission du 19 janvier 2021, date limite de dépôt.

Seule Madame JUNIAU a candidaté.

Il est proposé au conseil d'administration de se prononcer sur cette candidature.

Après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

↳ Acte la composition de la commission d'attribution des appels à projets du chantier d'insertion comme suit :

- Le Président et/ou la Vice-Présidente du C.I.A.S.
- L'administrateur élu, référent Insertion
- L'administrateur représentant la société civile, binôme du référent élu Insertion
- La directrice Insertion
- Le responsable technique du chantier
- Membre de la commission Insertion : Mme Chantal JUNIAU

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président du C.I.A.S.,

Nicolas GRAVELLE.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20210309-21D015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2021

